

Objectifs :

Il s'agit d'une activité de plaisir entre adhérents d'une association (l'ASCVB).

Lieu :

Salle Guillot Vaulnaveys le Bas

Horaires et encadrement :

Le lundi de 19h à 20h30

Monsieur Joël Cochet met ses compétences au service de l'association.

Début des cours le 7 septembre 2020 et selon calendrier (environ 25 cours)

Tarifs:

- La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 12 € une fois par an et par famille.
- L'inscription pour l'année est de 100 €

Pour les inscriptions à l'année, il est possible de participer à deux séances d'essai. Le dossier d'inscription ainsi que le règlement seront exigés après les deux séances d'essai.

Assurance :

L'ASCVB est une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est donc l'**assurance personnelle** de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment)

GROUPE DE CHANT

Monsieur **Madame**

NOM, prénom

Adresse complète :

Année de naissance : L L L L

Tél fixe L L L L L L L L L L Portable L L L L L L L L L L E-mail.....

Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :

NOM, prénom :

Téléphone L L L L L L L L L L

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Un chèque d'un montant de 100 € établi à l'ordre de l'ASCVB.

participation CE carte étudiant (-20%)

La fiche familiale et un chèque d'adhésion de 12 € à l'ASCVB.

Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des informations fournies ci – dessus.

Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le

(Signature)

NB : L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant. En conséquence, les plannings ne seront définitifs qu'après 5 séances, à partir de la rentrée.